

2MT
Société à responsabilité limitée
au capital de 16000 euros
Siège social : 29 Chemin de la Violette
31240 L'UNION
388362733 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA GERANCE EN DATE DU 20 AOUT 2024

Le 20 aout 2024,

ELASRI Arlette, Gérant de la Société 2MT,

Il est préalablement rappelé que l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 juin 2024 a décidé, sous la condition suspensive de l'absence d'oppositions des créanciers ou, en cas d'oppositions, du rejet de celles-ci, une réduction de capital d'un montant de 3200 euros, par voie de rachat de 20 parts sociales au plus de la Société, au prix unitaire de 4043.85 euros.

Le procès-verbal de cette assemblée a été déposé au greffe du Tribunal de commerce le 8 juillet 2024.

Plus d'un mois s'est écoulé depuis ce dépôt.

Le Gérant constate que plus d'un mois s'est écoulé depuis le dépôt au greffe du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2024 ayant décidé la réduction du capital de la Société et qu'aucune opposition n'a été effectuée, dans le délai légal, par un créancier dont la créance aurait été antérieure à ce dépôt.

Le Gérant constate, en conséquence, que la réduction de capital d'un montant de 3200 euros, pour le porter de 16000 euros à 12800 euros, décidée par l'assemblée générale extraordinaire le 25 juin 2024, par voie de rachat et annulation de 20 parts sociales d'une valeur nominale de 160 chacune, au prix unitaire de 4043.85 euros, appartenant à

- ELASRI Jack à hauteur de 20 parts

, est devenue définitive, de même que la modification des statuts décidée par ladite assemblée.

Il est procédé immédiatement au rachat desdites parts, conformément à la décision de l'assemblée en date du 25 juin 2024 sans que le rachat donne lieu à un acte distinct de celui constatant la réalisation définitive de la réduction de capital.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par la Gérance.

La Gérance
Arlette ELASRI

